

Rapport financier 2007



ACCESUM INC. ET SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL



CONSEIL D'ADMINISTRATION

ACCESUM INC.

AGISSANT POUR SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Roger Plamondon

Président

Société en commandite Stationnement de Montréal

Président du conseil d'administration

Accesum inc.

Marc Blanchet¹

Directeur transport – planification et grands projets

Service des infrastructures, transport et environnement

Ville de Montréal

Ed Goral²

Administrateur

Danielle Melanson¹

Associée

Melanson Roy & associés inc.

Éric Meunier

Vice-président – Administration

Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Pierre Ouellet⁴

Administrateur

Robert Racine⁴

Associé

Kenniff & Racine, Recherche de cadres

Pierre Reid³

Directeur principal – Capital humain

Ville de Montréal

¹ Comité des ressources humaines

² Comité des ressources humaines et comité de vérification

³ Comité de vérification

⁴ Comité sur la responsabilité sociale

RÉSULTATS FINANCIERS DE SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL ET DE ACCESUM INC. POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2007

2007, UNE ANNÉE MARQUANTE

Stationnement de Montréal développe de nouveaux champs d'activités

Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») a connu en 2007, une année marquante à tous les points de vue, notamment par le développement de nouveaux champs d'activités et l'obtention de nouveaux mandats.

Répondant à un besoin de la Ville de Montréal et de l'arrondissement de Ville-Marie, la Société a implanté 1 052 supports à vélo conçus expressément pour s'adapter aux tiges des panonceaux. Ce support à vélo au design innovateur permet d'accueillir deux vélos et sera installé dans les différents arrondissements de la Ville. Dès leurs installations, les supports à vélo de la Société ont remporté un vif succès. Ils ont suscité des réactions enthousiastes de la part des citoyens et des commentaires très positifs de la part de l'organisme Vélo-Québec.

La Société a obtenu le mandat d'implanter et d'exploiter un service de vélo en libre-service. La Société épaulera la Ville de Montréal en réalisant une mesure de son plan de transport qui permettra aux citoyens de pouvoir emprunter, à coût modeste, un vélo dans une station, d'effectuer son déplacement et de retourner le vélo à une autre station située près de sa destination. Ce dossier met en lumière les grandes forces de la Société, soit sa capacité de réaliser des transactions sans fil, sa compétence à effectuer rapidement l'entretien des équipements et sa maîtrise des opérations logistiques. Préoccupée par les questions de design urbain, la Société a confié le mandat du design des stations et des vélos à Michel Dallaire un designer industriel réputé qui a remporté des prix prestigieux notamment pour le design du mobilier de la Bibliothèque nationale du Québec.

La Société a participé au projet Parco-don de l'organisme l'Itinéraire dont la mission est d'améliorer les conditions de vie des personnes itinérantes vivant, entre autres, avec des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie par la réinsertion sociale. La Société a donné une deuxième vie aux 62 anciens parcomètres qui sont utilisés dans l'arrondissement de Ville-Marie et a collaboré à une campagne de sensibilisation auprès des citoyens et citoyennes de Montréal. L'initiative a connu un vif succès permettant à l'Itinéraire d'amasser plus de 10 000 \$ après six mois d'opération.

La Société s'est vue confier la réalisation d'une étude de faisabilité dans le but d'implanter un système de jalonnement dynamique des stationnements qui permet de renseigner les citoyens sur l'offre (les places disponibles) de stationnement par zone ou par terrain et la direction à suivre pour s'y rendre. L'étude, complétée en début d'année 2008, s'inscrit dans la volonté de la Ville de favoriser des déplacements plus efficaces et de décongestionner la zone du Vieux-Montréal.

Dans le but d'améliorer continuellement la rentabilité de ses équipements, la Société a réalisé un projet pilote pour étudier le potentiel publicitaire du verso du coupon-reçu de stationnement émis par les bornes. Si les conclusions s'avèrent positives, la Société pourrait exploiter ce nouveau média au service des entreprises.

La Société désire mettre progressivement son expertise et sa capacité opérationnelle au profit des nouveaux arrondissements de Montréal. En 2007, les arrondissements de Lachine, de Saint-Laurent et d'Outremont ont confié la gestion de leurs opérations de stationnement tarifé à la Société.

Le déploiement des bornes se poursuit

La Société a poursuivi le déploiement des bornes de stationnement sur le territoire montréalais en réalisant l'installation de 389 bornes de stationnement, qui pousse à 1 105 le nombre de bornes sur le territoire.

Ce nouvel équipement réalise désormais la grande majorité des transactions de paiement du stationnement à Montréal représentant mensuellement 1 100 000 transactions sans fil, dont près de 300 000 par carte de crédit. Rappelons que ces transactions se réalisent en temps réel. Après deux ans d'exploitation, le concept « Payez-Partez » conçu dans les bureaux de la Société et développé par des entreprises de la grande région montréalaise prouve quotidiennement sa fiabilité, sa versatilité et démontre son caractère innovateur.

Cette dernière qualité a été reconnue en mai dernier par, l'*International Parking Institute*, une prestigieuse organisation de l'industrie du stationnement qui a décerné à la Société une distinction pour les innovations en matière d'opération de stationnement.

Commentaires sur les États financiers

Le nombre de places de stationnement sur rue a légèrement augmenté en 2007. Le nombre de places tarifées s'établissait à 16 235. Cette augmentation tient compte des 215 places ajoutées dans l'arrondissement de Ville-Marie, des 410 places supplémentaires que la Société gère dans les nouveaux arrondissements et le retrait de 260 places pour la mise en place de la piste cyclable sur le boulevard de Maisonneuve. La Société gère également 4 345 places dans 49 terrains de stationnement.

Revenus

À la fin de l'exercice, la Société affiche des revenus de 57,6 millions de dollars, en comparaison aux 38,4 millions de l'année 2006.

Dépenses

Les dépenses s'élèvent à 18,1 millions de dollars, comparativement aux 16,7 millions en 2006. Cette augmentation est reliée notamment à l'augmentation du loyer des différents terrains de stationnement à l'amortissement ainsi qu'aux différents ajustements que la Société a dû effectuer afin de s'adapter au nouveau contexte découlant de l'augmentation des tarifs.

Bénéfices avant compensations et redevances

Le bénéfice avant compensations et redevances atteint 39,5 millions de dollars comparativement aux 21,8 millions pour l'année 2006.

Bénéfices avant redevances

En 2007, le bénéfice avant redevances s'élève à 19 millions de dollars. La distribution du bénéfice avant redevances s'est effectuée de la façon suivante :

- ***Ville de Montréal***

18,1 millions ont été versés à la Ville de Montréal. En tout, en 2007, la Société a versé à la Ville de Montréal la somme de 43,3 millions de dollars sous forme de taxes, loyers, permis, intérêts sur la débenture, compensation et redevances. Depuis sa mise sur pied en 1995, la Société a versé à la Ville de Montréal la somme de 195,2 millions de dollars, en plus du versement initial de 56,8 millions, pour une somme globale de 252 millions.

- ***Fonds de développement économique (Fonds Ville-Marie)***

Le Fonds de développement économique, appelé Fonds Ville-Marie, s'est vu attribuer une redevance de 0,6 million de dollars pour l'année se terminant le 31 décembre 2007. Depuis 1995, la Société a consacré 6,2 millions de dollars au Fonds Ville-Marie. Ce dernier emploie ses ressources à l'implantation du projet « Classes Affaires » qui œuvre à la prévention du décrochage scolaire chez les jeunes.

- ***Fonds d'investissement***

Pour l'année se terminant le 31 décembre 2007, un montant de 0,3 million de dollars a été versé au Fonds d'investissement de la Société pour le remplacement de l'équipement de stationnement.

Accesum inc.

En 2007, le conseil d'administration a mandaté la firme Ernst & Young afin qu'elle recueille l'information disponible sur les principes et les pratiques de gouvernance au sein de la Société, dans le but d'obtenir un avis de conformité.

Suite à leurs démarches et leurs analyses, les experts-conseils de la firme ont formulé la conclusion suivante :

« Notre examen des principes de gouvernance d'entreprise de la SCSM nous permet de dire que la Société a déjà mis en place des mesures de gouvernance d'entreprise très pertinentes qui contribuent au succès de ses opérations commerciales, à la saine gestion de ses activités, à la sauvegarde des intérêts de ses actionnaires et à la protection de ses administrateurs, ses dirigeants et ses employés. »

Bien que satisfait de ces conclusions, le conseil d'administration entend donner suite au rapport d'Ernst & Young afin d'améliorer continuellement la gouvernance de la Société.

Par ailleurs, le conseil d'administration a formé un nouveau comité sur la responsabilité sociale qui aura notamment comme mandat de définir les politiques de la Société en regard du respect de l'environnement, du développement durable et du verdissement de nos infrastructures. Le premier geste de la Société à cet égard, hormis ses obligations légales, est la distribution de ce rapport via les moyens électroniques.

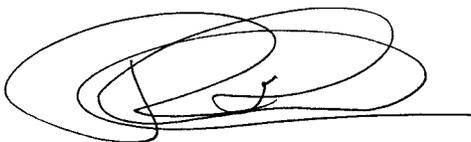
Perspective 2008

Pour 2008, la Société poursuivra l'implantation des bornes de stationnement, tout en réalisant la mise en place de ses nouveaux projets notamment le projet pilote du service de vélo en libre-service. La Société entreprendra la révision de ses politiques de communication qui comprendra notamment, la mise à jour de son site web. Le comité sur la responsabilité sociale assurera la réalisation du verdissement d'un premier terrain de stationnement en guise de projet pilote. La Société souhaite développer sa polyvalence au bénéfice des Montréalais, dans les secteurs qui constituent ses forces et sa spécialité c'est-à-dire la gestion des opérations, la maîtrise de la technologie et sa capacité d'innovation.

Dans un souci de transparence, les états financiers de Accesum inc., commandité de la Société, sont rendus publics en même temps que ceux de la Société.

Je voudrais remercier toute l'équipe de la Société pour le travail effectué cette année. L'effort collectif a permis l'obtention et la réalisation avec succès de nouveaux mandats tout en réalisant nos opérations courantes avec efficacité et rentabilité.

En terminant, je voudrais remercier l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur présence, leurs idées et l'énergie consacrée aux activités de la Société.



Roger Plamondon

Président du conseil d'administration
Accesum inc.

États financiers

31 décembre 2007

ACCESUM INC.

Accesum inc.

Table des matières

Rapport des vérificateurs.....	1
Bilan	2
État des résultats et bénéfices non répartis.....	3
Notes afférentes aux états financiers	4

Le 11 mars 2008

Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs de Accesum inc.

Nous avons vérifié le bilan de **Accesum inc.** au 31 décembre 2007 et l'état des résultats et bénéfices non répartis de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Accesum inc. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Accesum inc. au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Accesum inc.

Bilan

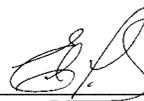
Au 31 décembre 2007

	2007 \$	2006 \$
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	-	13 172
Montant à recevoir de Société en commandite Stationnement de Montréal	44 997	-
Frais payés d'avance	<u>5 450</u>	<u>7 199</u>
	50 447	20 371
Placement à long terme (note 2)		
	<u>1</u>	<u>1</u>
	<u>50 448</u>	<u>20 372</u>
Passif		
Passif à court terme		
Découvert bancaire	2 433	-
Comptes créditeurs et charges à payer	47 915	15 399
Montant dû à Société en commandite Stationnement de Montréal	<u>-</u>	<u>4 873</u>
	50 348	20 272
Capitaux propres		
Capital-actions (note 3)	<u>100</u>	<u>100</u>
	<u>50 448</u>	<u>20 372</u>

Approuvé par le Conseil,



_____, président du conseil
d'administration



_____, administrateur

Accesum inc.

État des résultats et bénéfices non répartis
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	2007 \$	2006 \$
Revenus		
Indemnité reçue de Société en commandite		
Stationnement de Montréal	<u>109 164</u>	<u>63 194</u>
Dépenses		
Services administratifs	50 475	41 475
Assurances	12 649	14 461
Autres (note 4)	<u>46 040</u>	<u>7 258</u>
	<u>109 164</u>	<u>63 194</u>
Bénéfice net de l'exercice et bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>

Accesum inc.

Notes afférentes aux états financiers

31 décembre 2007

1 Constitution

Accesum inc., constituée le 30 juin 1993 en vertu de la partie IA de la Loi sur les compagnies du Québec, est le commandité de Société en commandite Stationnement de Montréal.

2 Placement à long terme

	2007 \$	2006 \$
Placement dans Société en commandite Stationnement de Montréal (1 part à 1 \$)	<u>1</u>	<u>1</u>

3 Capital-actions

Autorisé, en nombre illimité et sans valeur nominale

Actions de catégorie A, avec droit de vote

Actions de catégorie B, sans droit de vote, à dividende annuel non cumulatif de 5 % sur la valeur de rachat, prioritaire aux dividendes versés sur les actions de catégorie A, rachetables au gré de Accesum inc., au montant versé

	2007 \$	2006 \$
Émis 100 actions de catégorie A	<u>100</u>	<u>100</u>

4 Autres dépenses

Les autres dépenses d'un montant de 46 040 \$ incluent un montant d'honoraires de 36 600 \$ relativement à l'examen des principes de gouvernance d'entreprise de Société en commandite Stationnement de Montréal afin d'obtenir un avis de conformité.

5 État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait aucun renseignement supplémentaire.

États financiers

31 décembre 2007

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE STATIONNEMENT DE MONTRÉAL

Société en commandite Stationnement de Montréal

Table des matières

Rapport des vérificateurs.....	1
Bilan	2
État des résultats et solde du Fonds de fonctionnement	3
État du solde du Fonds d'investissement.....	4
État des flux de trésorerie	5
Notes afférentes aux états financiers	6 - 14
Dépenses d'exploitation	Annexe

Le 11 mars 2008

Rapport des vérificateurs

Au commanditaire de Société en commandite Stationnement de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de **Société en commandite Stationnement de Montréal** (la « Société ») au 31 décembre 2007 et les états des résultats et solde du Fonds de fonctionnement, du solde du Fonds d'investissement et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Comptables agréés

Société en commandite Stationnement de Montréal

Bilan

Au 31 décembre 2007

	2007 \$	2006 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 528 931	6 090 608
Placements à court terme (note 4)	14 500 000	4 000 000
Comptes débiteurs	1 286 122	960 606
Frais payés d'avance	159 573	240 228
Frais reportés	19 209	458 665
	<u>21 493 835</u>	<u>11 750 107</u>
Immobilisations corporelles (note 5)	22 939 906	14 732 304
Frais reportés (note 6)	1 555 000	1 570 494
Actifs incorporels (note 7)	<u>34 283 050</u>	<u>36 299 700</u>
	<u>80 271 791</u>	<u>64 352 605</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	3 441 167	1 754 682
Montant dû au Fonds de développement économique	569 768	569 768
Montant dû à la Ville de Montréal	39 094 188	21 490 171
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	-	37 983
Partie à court terme de la dette à long terme (note 8)	3 333 333	3 333 333
	<u>46 438 456</u>	<u>27 185 937</u>
Dette à long terme (note 8)	<u>33 333 334</u>	<u>36 666 667</u>
	79 771 790	63 852 604
Capitaux propres		
Capital	<u>500 001</u>	<u>500 001</u>
	<u>80 271 791</u>	<u>64 352 605</u>

Approuvé par le commandité, Accesum inc., agissant pour
Société en commandite Stationnement de Montréal


_____, président du conseil
d'administration


_____, administrateur

Société en commandite Stationnement de Montréal

État des résultats et solde du Fonds de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	2007 \$	2006 \$
Revenus		
Parcomètres sur la rue	49 791 617	32 788 159
Autoparc		
Court terme	3 136 484	2 742 379
Long terme	1 547 741	1 490 877
Indemnisation pour occupation des espaces tarifés	2 231 511	913 515
Autres	916 737	483 905
	<u>57 624 090</u>	<u>38 418 835</u>
Dépenses		
Dépenses d'exploitation (se reporter à l'annexe)	8 197 668	7 170 825
Loyers des terrains de stationnement (note 11)	1 717 373	1 504 076
Loyers des immeubles	250 117	252 534
Taxes et permis	1 677 955	1 772 105
Amortissement des immobilisations corporelles	1 705 233	1 167 754
Amortissement des frais reportés	97 252	87 855
Amortissement de la concession	2 000 000	2 000 000
Amortissement de l'actif incorporel – autre	16 650	16 650
Intérêts et frais financiers	2 480 181	2 683 025
Perte (gain) à l'aliénation d'immobilisations corporelles	(64 290)	12 979
	<u>18 078 139</u>	<u>16 667 803</u>
Bénéfice avant compensations et redevances	39 545 951	21 751 032
Compensation à la Ville de Montréal (note 9)	(20 129 340)	(11 387 092)
Compensation pour apport de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain selon les termes de l'entente	(400 000)	(400 000)
Bénéfice avant redevances	19 016 611	9 963 940
Redevances – Ville de Montréal	(18 116 611)	(9 063 940)
Redevances – Fonds de développement économique	(600 000)	(600 000)
Bénéfice net de l'exercice	300 000	300 000
Transfert au Fonds d'investissement	(300 000)	(300 000)
Solde du Fonds de fonctionnement	<u>-</u>	<u>-</u>

Société en commandite Stationnement de Montréal

État du solde du Fonds d'investissement

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	2007 \$	2006 \$
Solde du Fonds d'investissement au début de l'exercice	-	-
Transfert du Fonds de fonctionnement	<u>300 000</u>	<u>300 000</u>
	300 000	300 000
Utilisation du Fonds d'investissement (note 5 a))	<u>(300 000)</u>	<u>(300 000)</u>
Solde du Fonds d'investissement à la fin de l'exercice	<u>-</u>	<u>-</u>

Société en commandite Stationnement de Montréal

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	2007 \$	2006 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Bénéfice net du Fonds de fonctionnement	300 000	300 000
Ajustements pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 705 233	1 167 754
Amortissement des frais reportés	97 252	87 855
Amortissement de la concession	2 000 000	2 000 000
Amortissement de l'actif incorporel – autre	16 650	16 650
Perte (gain) à l'aliénation d'immobilisations corporelles	<u>(64 290)</u>	<u>12 979</u>
	4 054 845	3 585 238
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 10)	<u>17 898 311</u>	<u>9 239 122</u>
	<u>21 953 156</u>	<u>12 824 360</u>
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(3 333 333)</u>	<u>(3 333 334)</u>
Activités d'investissement		
Achat de placements à court terme	(14 500 000)	(4 000 000)
Vente de placements à court terme	4 000 000	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	(8 959 629)	(2 315 614)
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	325 897	330 321
Augmentation des frais reportés	<u>(47 768)</u>	<u>(12 210)</u>
	<u>(19 181 500)</u>	<u>(5 997 503)</u>
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(561 677)	3 493 523
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	<u>6 090 608</u>	<u>2 597 085</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	<u>5 528 931</u>	<u>6 090 608</u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse et des placements à court terme dont l'échéance est de moins de trois mois.

1 Description de l'entreprise

Société en commandite Stationnement de Montréal (la « Société ») a été constituée en vertu d'une convention de société en commandite intervenue le 10 mai 1994. Le commandité est Accesum inc. et l'unique commanditaire est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Le 1^{er} janvier 1995, la Société a acquis de la Ville de Montréal une concession exclusive en vue de l'utilisation du domaine public aux fins du stationnement tarifé. Depuis cette date, la Société exploite et gère les activités relatives au stationnement tarifé suivant les conditions d'une convention intervenue avec la Ville de Montréal, laquelle peut être renégociée de gré à gré ou même résiliée selon certaines conditions.

Les présents états financiers ne présentent que l'actif, le passif, les revenus et les dépenses de la Société et n'incluent pas d'autres éléments d'actif, de passif, des revenus et des dépenses détenus par l'unique commanditaire. La Société n'étant pas constituée en société par actions, aucun montant au titre des impôts sur les bénéfices et de la taxe sur le capital n'a été comptabilisé aux états financiers, car les impôts incombent au commanditaire.

2 Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif ainsi que les informations à fournir sur les éventualités à la date des états financiers et les montants des produits et des charges au cours de la période en cause. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie utile suivantes :

Améliorations locatives	durée du bail
Améliorations des terrains de stationnement	5 ans
Matériel de bureau	3 ans et 5 ans
Parcomètres et distributrices	7 ans et 10 ans
Bornes informatisées	5 ans et 10 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel et outillage	5 ans

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Frais reportés

Les frais reportés à court terme, constitués de frais financiers, sont amortis sur la durée de la dette s'y rapportant.

Les frais reportés à long terme, constitués de frais de démarrage pour différents projets, sont amortis sur une période variant de 3 ans à 30 ans selon la méthode de l'amortissement linéaire. Les frais sont radiés lorsqu'ils sont jugés irrécouvrables.

Actifs incorporels

Les actifs incorporels, comptabilisés au coût, sont amortis sur une période de 30 ans, soit la durée du contrat entre la Société et la Ville de Montréal, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

3 Modifications comptables

a) 2007

Le 1^{er} janvier 2007, la Société a adopté les recommandations des chapitres suivants du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») :

Chapitre 1506 : Modifications comptables

Ce chapitre établit les critères de changement de méthodes comptables, ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. Cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence sur les états financiers.

b) Modifications comptables futures

Le 1^{er} avril 2005, l'ICCA a publié deux normes comptables intitulées Instrument financiers – comptabilisation et évaluation et Résultat étendu. Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2008.

Chapitre 3855 : Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Ce chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. Il décrit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers.

Ce chapitre exige que :

- i) tous les actifs financiers soient évalués à la juste valeur, compte tenu de certaines exceptions comme les prêts et les placements lorsqu'ils sont classés comme détenus jusqu'à leur échéance;

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

- ii) tous les actifs financiers soient évalués à la juste valeur lorsqu'il s'agit de dérivés ou lorsqu'ils sont classés comme détenus à des fins de transaction. Tous les autres passifs financiers sont évalués à leur valeur comptable;
- iii) tous les passifs financiers soient évalués à la juste valeur, même lorsqu'ils sont des éléments constitutifs d'une relation de couverture.

La Société a évalué que l'adoption de cette nouvelle norme n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers.

Chapitre 1530 : Résultat étendu

Ce chapitre s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. Il décrit la manière de présenter le résultat étendu et les éléments qui le composent. Le résultat étendu correspond à la variation de l'actif net d'une entreprise découlant d'opérations, d'événements et de circonstances sans rapport avec les actionnaires. Il comprend des éléments qui ne seraient normalement pas inclus dans le bénéfice net, comme :

- la variation de l'écart de conversion relativement aux établissements étrangers autonomes;
- les gains ou les pertes non réalisés sur des placements disponibles à la vente.

La Société a évalué que l'adoption de cette nouvelle norme n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers.

En avril 2005, l'ICCA a également apporté des changements au chapitre 3250 du Manuel, intitulé *Surplus*, et a renommé le chapitre 3251, *Capitaux propres*. Ce chapitre s'applique aussi aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007. Les modifications sur la manière de présenter les capitaux propres et les variations des capitaux propres concordent avec les nouvelles exigences du chapitre 1530, *Résultat étendu*.

L'adoption de ces chapitres exigera que la Société commence à présenter les éléments suivants dans ses états financiers :

- le résultat étendu et les éléments qui le composent;
- les autres éléments du résultat étendu cumulés et les éléments qui le composent.

La Société a évalué que l'adoption de cette nouvelle norme n'aura pas d'incidence significative sur les états financiers.

En décembre 2006 et en janvier 2007, l'ICCA a publié les trois normes comptables suivantes :

- Chapitre 1535 : Informations à fournir concernant le capital;
- Chapitre 3862 : Instruments financiers – informations à fournir;
- Chapitre 3863 : Instruments financiers – présentation.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Ces nouvelles normes entreront en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2008.

Chapitre 1535 : Informations à fournir concernant le capital

Ce nouveau chapitre définit les exigences en matière d'information à fournir sur le capital, telles que des informations qualitatives sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital; des données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital; le fait que l'entité s'est conformée au cours de la période aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures; et si l'entité ne s'est pas conformée aux exigences en question, les conséquences de cette inapplication. La Société évalue présentement l'effet de cette norme.

Chapitre 3862 : Instruments financiers – informations à fournir et chapitre 3863 : Instruments financiers – présentation

Ces nouveaux chapitres remplacent le chapitre 3861 : *Informations à fournir et présentation*, dont les exigences en matière d'informations à fournir sont révisées et renforcées. Les exigences à l'égard du mode de présentation n'ont toutefois subi aucune modification.

La Société a évalué que l'adoption de ces nouvelles normes n'auront pas d'incidence significative sur les états financiers.

4 Placements à court terme

Les placements à court terme se composent d'acceptations bancaires dont l'échéance est de plus de trois mois et sont comptabilisés au moindre du coût et de la juste valeur marchande. Les acceptations bancaires au 31 décembre 2007 portent intérêt à des taux variant de 4,63 % à 4,84 % et viennent à échéance entre le 14 mars 2008 et le 25 avril 2008.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

5 Immobilisations corporelles

	2007			2006	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Fonds d'investissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Terrains de stationnement	6 494 270	-	-	6 494 270	6 755 876
Améliorations locatives	1 089 371	1 070 494	-	18 877	14 934
Améliorations des terrains de stationnement	965 936	950 976	-	14 960	42 221
Matériel de bureau	1 109 689	993 397	-	116 292	54 562
Parcomètres et distributrices	4 604 468	3 938 755	-	665 713	942 564
Bornes informatisées	20 255 017	2 296 652	2 631 264	15 327 101	6 626 127
Matériel roulant	777 087	592 770	-	184 317	208 924
Matériel et outillage	1 228 402	1 110 026	-	118 376	87 096
	<u>36 524 240</u>	<u>10 953 070</u>	<u>2 631 264</u>	<u>22 939 906</u>	<u>14 732 304</u>

- a) La Société a procédé au cours des exercices 2004 à 2007 au renouvellement de certains équipements de perception de stationnement tarifé sur rue et a utilisé, tel qu'il est stipulé à l'Entente signée en 1995, à l'article n° XI, paragraphe B, « le fonds de réserve pour investissement à des fins exclusives d'achat d'équipement ou d'autres biens meubles en matière de stationnement tarifé dans le territoire de la Ville de Montréal ».
- b) Au cours de l'exercice, des équipements ont été acquis à un coût total de 10 174 442 \$ (1 969 648 \$ en 2006). Des décaissements totalisant 8 659 629 \$ (2 315 614 \$ en 2006) ont été effectués en 2007 pour l'achat de ces équipements.

6 Frais reportés

	2007			2006	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$	
Frais de démarrage	<u>2 686 724</u>	<u>1 131 724</u>	<u>1 555 000</u>	<u>1 570 494</u>	

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

7 Actifs incorporels

	2007			2006
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$	Valeur comptable nette \$
Concession	60 000 000	26 000 000	34 000 000	36 000 000
Actif incorporel – autre	499 500	216 450	283 050	299 700
	<u>60 499 500</u>	<u>26 216 450</u>	<u>34 283 050</u>	<u>36 299 700</u>

L'actif incorporel – autre a été comptabilisé lors de la signature d'une entente, d'une durée de 30 ans, entre la Société et la Ville de Montréal. Cet actif incorporel représente l'apport d'expertise de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain à la Société ainsi que sa contribution à la mise en place de la Société.

8 Dette à long terme

a) La dette à long terme comprend ce qui suit :

	2007 \$	2006 \$
Crédit-relais portant intérêt à un taux variable, utilisé sous forme d'acceptation bancaire, échéant le 1 ^{er} mai 2010, remboursable par versements annuels en capital de 1 333 333 \$ (note 8 c)), garanti par la Ville de Montréal jusqu'à concurrence de 40 000 000 \$	22 666 667	24 000 000
Débeture, échéant en 2014, portant intérêt à un taux annuel de 9 %, remboursable par versements annuels en capital de 2 000 000 \$	<u>14 000 000</u>	<u>16 000 000</u>
	36 666 667	40 000 000
Moins la partie à court terme	<u>3 333 333</u>	<u>3 333 333</u>
	<u>33 333 334</u>	<u>36 666 667</u>

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

- b) La Société dispose d'un crédit à terme rotatif autorisé pour un montant maximal équivalant au moindre de 10 000 000 \$ ou de la valeur comptable nette des immobilisations corporelles, soit 22 939 906 \$ au 31 décembre 2007, utilisé sous forme d'acceptation bancaire ou de découvert de compte échéant le 30 avril 2008, garanti par une hypothèque de premier rang sur tous les biens de la Société. Au 31 décembre 2007, le crédit rotatif n'était pas utilisé.
- c) Le montant des versements pour les cinq prochains exercices, en tenant pour acquis que le crédit-relais sera renouvelé en mai 2010 aux conditions actuelles, s'établit comme suit :

\$

2008	3 333 333
2009	3 333 333
2010	3 333 333
2011	3 333 333
2012	3 333 333

9 Compensation à la Ville de Montréal

	2007 \$	2006 \$
Montant de base	18 613 928	14 032 416
Plus l'effet sur le bénéfice des terrains rétrocédés	(4 193)	13 302
Plus l'ajustement du montant de base à la suite de la majoration des revenus	<u>9 302 854</u>	<u>4 568 210</u>
	<u>27 912 589</u>	<u>18 613 928</u>
Moins les montants payés à la Ville de Montréal pour les taxes, loyers, permis et intérêts et l'excédent sur la gratuité accordée à la Ville de Montréal	5 008 796	4 693 442
Moins les intérêts évités à la Ville de Montréal	<u>2 774 453</u>	<u>2 533 394</u>
	<u>7 783 249</u>	<u>7 226 836</u>
	<u>20 129 340</u>	<u>11 387 092</u>

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

10 Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2007 \$	2006 \$
Comptes débiteurs	(325 516)	(122 248)
Frais payés d'avance	80 655	(135 879)
Frais reportés	439 456	(373 611)
Comptes créditeurs et charges à payer	137 682	109 967
Montant dû au Fonds de développement économique	-	2 120
Montant dû à la Ville de Montréal	17 604 017	9 759 131
Montant dû à la Chambre de commerce du Montréal métropolitain	(37 983)	(358)
	<u>17 898 311</u>	<u>9 239 122</u>

11 Engagements

- a) La Société s'est engagée en vertu de baux qui viennent à échéance en 2010 et 2011. Le solde des engagements en vertu de ces baux, incluant des frais d'exploitation estimatifs, totalise un montant de 1 365 178 \$. Les paiements minimaux exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	\$
2008	457 278
2009	455 097
2010	394 080
2011	58 723

- b) La Société doit verser 70 % des recettes moins les taxes foncières à titre de loyer pour les terrains de stationnement loués de la Ville de Montréal.

12 Instruments financiers

Juste valeur

Les informations suivantes présentent les justes valeurs des instruments financiers de la Société lorsque les justes valeurs diffèrent des valeurs comptables.

	Valeur comptable \$	Juste valeur \$
Passif financier		
Débenture	14 000 000	16 382 800

Société en commandite Stationnement de Montréal

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers :

Pour certains instruments financiers de la Société, dont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges à payer, leurs valeurs comptables sont comparables aux justes valeurs en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Pour le crédit-relais sous forme d'acceptation bancaire, la valeur comptable est assez près de la juste valeur en raison d'un taux variable d'intérêt sur la dette.

La juste valeur de la débenture est obtenue auprès de l'institution financière de la Société pour des instruments identiques ou semblables.

Société en commandite Stationnement de Montréal

Annexe

Dépenses d'exploitation

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007

	2007	2006
	\$	\$
Salaires ¹⁾	3 702 691	3 421 417
Charges sociales ¹⁾	929 255	843 183
Services externes	493 020	412 145
Location, entretien des équipements et entretien des terrains	1 136 068	1 204 069
Publicité, transport et communications	463 162	418 453
Fournitures	358 135	215 839
Frais d'administration de la Ville de Montréal	127 357	114 941
Frais de gestion de Accesum inc.	109 164	63 194
Frais bancaires, frais de cartes de crédit et de manipulation d'argent	735 154	359 606
Assurances	75 262	86 853
Autres dépenses	68 400	31 125
	<u>8 197 668</u>	<u>7 170 825</u>

¹⁾ Les salaires et les charges sociales incluent des montants payés à la Ville de Montréal relatifs à l'obligation découlant du contrat de concession de louer les services de leurs employés dont les fonctions sont directement liées à la gestion du stationnement, et ce, aux conditions prévues dans les conventions collectives de la Ville de Montréal.

RÉCIPIENDAIRE DU « AWARD OF MERIT 2007 » DÉCERNÉ PAR « L'INTERNATIONAL PARKING INSTITUTE »
POUR LES INNOVATIONS EN MATIÈRE D'OPÉRATION DE STATIONNEMENT.



Pour obtenir des exemplaires additionnels de ce rapport financier,
veuillez nous contacter en composant le 514 868-3731.

*For an English copy of this financial report,
please call us at 514 868-3731.*

Accesum inc. et Société en commandite Stationnement de Montréal
704, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H3C 1E9
www.statdemtl.qc.ca

ISBN 978-2-922594-16-4

Dépôt légal, 2^e trimestre 2008
Bibliothèque nationale du Québec

Imprimé au Canada